



Renseignement contrat cdd

Par **sylvie57**, le **14/01/2015 à 09:54**

Bonjour ,
Je suis OPQ (ash) depuis 3 ans dans un hôpital public j'ai déjà plus de 14 contrat en cdd et je passe de 2 mois a 6 mois et je repasse a 1 mois etc...pour toujours le motif renfort
Ma première question on t il le droit de faire cela?
ensuite je suis 3 ans dans le meme service sur un poste a 50% et un poste de 75% était disponible j'ai fait ma demande pour l'avoir et hors une fille qui sa maman travail au ressource humaine a u le poste et pour temps elle venait d'arriver dans mon service et n'avais que 8/9 mois de service dans les autres servic
Ma deuxième question on t il le droit ?
Je voudrais savoir si je peut avoir recourt ?
Merci de votre réponse

Par **moisse**, le **14/01/2015 à 11:01**

Bonjour,
[citation]Ma première question on t il le droit de faire cela? [/citation]
Oui dans la limite de 6 ans consécutifs.
[citation]Ma deuxième question on t il le droit ? [/citation]
Oui, seuls les fonctionnaires ont des droits de priorité sur les disponibilités.